

ATTES ATIONS, VIREMENTS, VERSEMENTS ... CE QUI SERA GRATUIT

- Ouverture de compte
- Délivrance de chéquiers
- Délivrance de livret d'épargne
- Domiciliation de salaire
- Demande d'attestation du relevé d'identité bancaire
- Versement en espèces
- Retrait d'espèces auprès du guichet détenteur du compte à débiter
- Retrait d'espèces sur présentation d'un carnet d'épargne auprès du guichet détenteur du compte à débiter
- Retrait auprès des guichets automatiques bancaires de l'établissement détenteur du compte
- Emission de virement de compte à compte au sein de la même banque par le même titulaire
- Réception de virements nationaux
- Réception de mise à disposition dans le cas où le donneur d'ordre s'est déjà acquitté des frais d'émission
- Etablissement et envoi du relevé de compte au client
- Consultation du solde et de l'historique du compte à travers le guichet automatique bancaire et / ou internet, hors frais de souscription à ces canaux de distribution
- Changement des éléments d'identification du titulaire du compte
- Clôture de compte